



**Des femmes et des hommes
pour votre bien**

CABINET IMMOBILIER ORPI RIVET LENOBLE

63 Avenue du Consul Gal Nordling – 93190 LIVRY GARGAN

TEL 01.43.30.52.63 - FAX 01.43.30.98.60

CAISSE DE GARANTIE FNAIM - 21133 V - CARTES PROFESSIONNELLES T 744 et G361

R.C.S : Bobigny B 409 267 572 - S.A.S au capital de 39.000 €

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION LOCATIVE

<p>- Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)</p> <p>HONORAIRES D'ENTREMISES ET NEGOCIATIONS (Sur loyers hors charges)</p>	<p>- studio / F1</p> <p>- 2 pièces</p> <p>- 3 pièces</p> <p>- 4 pièces et plus</p>	<p>150,00 €TTC</p> <p>200,00 €TTC</p> <p>250,00 €TTC</p> <p>300,00 €TTC</p>	
<p>A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE**</p> <p>- Honoraires de visites, constitution du dossier locataire, et rédaction du bail (selon les zones)</p>	<p>Zone tendue*</p> <p>10 € TTC/m²</p>	<p>Zone très tendue*</p> <p>12 € TTC/ m²</p>	<p>Le reste*</p> <p>8 € TTC/m²</p>
<p>A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE**</p> <p>- Honoraires sur état des lieux pour logement nu.</p>	<p>3 € TTC/m²</p>	<p>3 € TTC/m²</p>	<p>3 € TTC/m²</p>
<p>A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE**</p> <p>- Honoraires sur bail de droit commun Et autre locaux (box, parking, entrepôt...)</p>	<p>6% TTC du loyer annuel Et 160,00 € de frais d'acte</p>		
<p>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</p> <p>- Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels</p>	<p>8%TTC du loyer triennal Et 160,00€ de frais d'acte</p>		
<p>A LA CHARGE DU BAILLEUR</p> <p>- Honoraires de gestion - assurance loyers impayés</p>	<p>A Partir de 7.20%TTC (suivant la formule choisie) A Partir de 2,75% TTC (prime annuelle)</p>		

TVA EN VIGUEUR DE 20%

**Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

* communes visés par le décret n°2013-392 du mai 2013